

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

I. ENRICHIR LA REFLEXION SUR LES SAVOIRS DE REFERENCE EN INFORMATION-DOCUMENTATION

1.1. Développer des propositions pour la didactisation des savoirs et des pratiques sociales en information-documentation, et leur mise en œuvre pédagogique

Le Bureau National a assuré, tout au long de l'année, la promotion du curriculum en information-documentation, dans ses publications, dans ses échanges avec les syndicats et interlocuteurs institutionnels, et lors d'interventions auprès de groupes de collègues et de professionnels des bibliothèques et de la documentation (cf. annexe).

L'alimentation régulière du *Wikinotions Info-Doc* (<http://www.A.P.D.E.N..org/wikinotions>) a été poursuivie : la plateforme compte, au 7 janvier 2016, 104 notions (dont 75 validées et 3 en chantier) enrichies de 85 séquences pédagogiques, auxquelles sont associées 326 références bibliographiques issues d'environ 200 auteurs ou collectifs.

Un tutoriel de création de séquences pédagogiques exploitant ces deux ressources issues du travail associatif a été publié (disponible sur https://prezi.com/3sdi1-db_g_w/A.P.D.E.N.-conception-d'une-sequence/). Un travail est parallèlement en cours sur la modélisation de mise en œuvre d'une séance d'enseignement.

La portée de ces différents travaux est réelle, et peut être estimée sur la base de différents indicateurs : nombre de sollicitations extérieures pour des interventions visant à en assurer une présentation, nombre de visites croissant sur les pages web du curriculum et du Wikinotions Info-Doc, par exemple.

1.2. Penser l'articulation entre l'information-documentation et les cadres et contenus éducatifs et d'enseignement

L'action de la Fédération en 2016 sur ce dossier a surtout visé à exiger le respect du champ de l'information-documentation dans l'EMI ; ce positionnement a été porté, là encore, dans nos publications comme dans nos échanges avec les syndicats et interlocuteurs institutionnels, en relation directe avec le travail associé au curriculum. Ces démarches ont toutefois été confrontées à des obstacles importants, issus de confusions problématiques, à tous niveaux, entre IRD, EAM et EMI. Le Bureau National a donc particulièrement insisté sur cette distinction, et sur le nécessaire respect des contenus de l'information-documentation dans ce que chacun comprend de l'EMI, à propos de laquelle les interprétations sont variées, et souvent très éloignées des termes des programmes. Ces confusions rendent évidemment difficile toute réflexion équilibrée et constructive sur la place de l'information-documentation dans les cadres éducatifs et d'enseignement.

Le Bureau National a aussi œuvré à pointer du doigt les difficultés réglementaires, pour les professeurs documentalistes, à investir les nouveaux dispositifs de manière légitime et en responsabilité, dans un contexte nouveau ; sur ce point, nous ne savons pas encore, à ce jour, si nous avons été entendus.

La participation de l'A.P.D.E.N. au groupe de travail EMI piloté par la DNE, enfin, s'est avérée très insatisfaisante. Les réflexions sur les savoirs info-documentaires et les travaux de la Fédération, notamment sur le curriculum, y sont mésestimés, jugés « trop spécifiques » aux professeurs documentalistes ; ce positionnement problématique s'ancre dans une volonté institutionnelle de simplifier l'approche des contenus de l'EMI, pourtant largement inspirés des travaux de la profession, pour concevoir des documents d'accompagnement à destination des autres enseignants. Il s'est avéré impossible, dans ce contexte, de faire évoluer les orientations du groupe de travail pour y faire valoir l'expertise de la profession autrement qu'à travers un transfert vers les autres disciplines ; le Bureau National a donc pris la décision de le quitter.

II. ACCOMPAGNER L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE DES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

2.1. Appuyer la nécessité d'une prise en compte du métier : recrutements, obligations de service et inspection pédagogique

Ce dossier, majeur cette année, s'est ouvert par la publication, en février 2016, des résultats de l'enquête portant sur les heures d'enseignement des professeurs documentalistes et leur décompte. Moins d'un an après, c'est l'analyse de l'enquête sur les conditions de travail des professeurs documentalistes qui a été rendue publique. Cette dernière est, à mesure que l'année avançait, apparue au Bureau National comme une nécessité, devant le nombre important d'observations et de témoignages de collègues rendant compte de difficultés croissantes, notamment en collège. L'enquête a ainsi permis de comprendre clairement le phénomène, avec des conclusions sans appel : c'est bien à une remise en question de l'intervention pédagogique des professeurs documentalistes de collège devant des groupes-classes que nous sommes confrontés, qu'il s'agisse de séances menées seuls ou en collaboration, et sans amélioration des conditions de travail par ailleurs, bien au contraire.

L'accompagnement de l'évolution professionnelle des professeurs documentalistes a également été mis en œuvre par la participation du Bureau National au travail relatif à la place des professeurs documentalistes dans la réforme du collège, mais aussi, plus globalement, au chantier de réécriture de la circulaire de mission. Cette implication a pris la forme d'un état des lieux publié en janvier 2016, destiné à cerner la place des professeurs documentalistes dans les nouveaux programmes, dont les conclusions anticipaient déjà les difficultés à venir concernant l'évolution de notre pratique enseignante.

Dans le prolongement direct de cette analyse, Camille Brouzes et Aline Claudeau, président et secrétaire de l'A.P.D.E.N. Caen, ont été missionnés pour représenter la Fédération lors d'une rencontre avec Isabelle Attard, députée du Calvados, et Sandra Mallet, son attachée parlementaire, qui se sont montrées à l'écoute des inquiétudes de la profession. En mars, c'est le Bureau National qui a ensuite rencontré Jean-Marc Merriaux, directeur de Canopé, Franck Chaumont, directeur délégué du CLEMI, et Sébastien Brunet, directeur de l'ingénierie de la documentation, de la formation et du patrimoine chez Canopé. Lors de cette audience, nos interlocuteurs nous avaient annoncé un recentrage du CLEMI sur l'EAM, son champ de compétence historique ; mais la communication déployée depuis a largement démenti ce positionnement stratégique, avec une prise en charge complète de l'EMI. Toujours au cours du mois de mars, le Bureau National a également adressé, conjointement avec l'ANDEP, le CEDIS, le collectif des formateurs ESPE et le collectif Ouestleprofdoc, une lettre ouverte à la madame la Ministre Najat Vallaud-Belkacem dans laquelle nous avons rappelé nos inquiétudes communes et fait valoir un ensemble partagé de revendications.

Le 9 juin 2016, nous avons été reçus au Ministère de l'Education nationale par Agathe Cagé, conseillère en charge du second degré, des programmes et de l'évaluation des élèves, Matthieu Protin, conseiller en charge de l'éducation aux médias et à l'information, Maud Phélizot, conseillère en charge des ressources humaines, Claire Gaillard, adjointe à la sous-directrice des études de gestion prévisionnelle et statutaires à la Direction générale des ressources humaines, Nicolas Feld-Grooten, chef du bureau des collèges au sein de la DGESCO, et Pierre Dupont, chef du bureau des actions éducatives, culturelles et sportives au sein de la DGESCO. L'audience monte un bilan moins positif que la précédente, puisque la transversalité de l'EMI y a été affirmée, dans laquelle le professeur documentaliste ne conserve qu'un rôle d'appui. C'est à cette occasion que le chantier de réécriture de la circulaire a été annoncé.

Une fois celui-ci engagé, les deux projets de texte qui ont été soumis au groupe de travail ont été successivement évalués par le Bureau National. Ce dernier, confronté à la faiblesse globale de ces propositions pour la profession, a estimé que sa démarche propositionnelle ne pourrait passer par le développement d'amendements, qui aurait supposé une acceptation tacite de l'architecture générale du projet et de nombre de ses contenus. La Fédération a donc préféré coordonner, au sein de son réseau associatif, l'écriture collaborative d'une circulaire de mission "fictive" respectueuse de la profession et de son évolution, et porteuse de véritables réponses aux enjeux d'apprentissages pour les élèves.

La question des obligations de service et du décompte des heures d'enseignement a constitué, tout au long de l'année, un dossier complexe, dans le cadre duquel la profession a dû acter d'un rejet de notre mission enseignante par la Ministre, à travers une réponse à une question parlementaire ; parallèlement, le Bureau National n'a pu que constater l'occultation complète dont cette question a fait l'objet de la part de l'inspection générale dans son rapport d'expertise relatif à l'application du décret et de la circulaire afférente. De même, il a fallu compter avec un positionnement strict du principal syndicat des chefs d'établissement.

Le 6 décembre 2016, le Bureau National a été reçu en audience par Jean-Marc Huart, chef du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, et Roger Vrand, en charge de la sous-direction du socle commun, de la personnalisation des parcours scolaires et de l'orientation. Cette audience a essentiellement porté

sur la circulaire, mais a également été l'occasion d'une nécessaire clarification des positionnements de l'association ; des échanges concrets sur les points de tension ont été développés, notamment à propos de la politique documentaire et de l'absence d'affirmation claire de notre mission d'enseignement.

Le 7 janvier 2017, Christophe Prochasson, conseiller du Président de la République pour l'éducation a, à son tour, accordé audience à l'A.P.D.E.N. Le dialogue, appuyé par l'analyse de l'enquête publiée la veille, a été particulièrement fourni ; le Bureau National a reçu une écoute attentive des inquiétudes de la profession, et pris acte d'un intérêt certain de M. Prochasson pour les solutions et revendications présentées.

Tout au long de l'année 2016, la Fédération a maintenu des relations suivies avec les syndicats d'enseignants, essentiellement par voie numérique ; deux rencontres ont été organisées, l'une avec Claire Krepper pour le SE-UNSA, la seconde avec Virginie Pays, Claire Richet et Sandrine Charrier pour le SNES-FSU.

Le Bureau National a enfin poursuivi la communication auprès des élus, députés et sénateurs, en complémentarité du travail mené localement par les associations académiques membres de la Fédération. Ce dernier est notamment constitué d'échanges et de courriers, qui ont parfois abouti à des questions posées au gouvernement, de la part d'Isabelle Attard, députée du Calvados, Stéphane Saint-André, député du Pas-de-Calais, Martial Saddier, député de la Haute Savoie, Patrick Chaize, sénateur de l'Ain, et Marie-Annick Duchêne, sénatrice des Yvelines. Une attention particulière a également été portée à la communication des revendications de la profession auprès de la commission du Sénat en charge des questions éducatives.

2.2. Promouvoir les différents axes de mission des professeurs documentalistes

Dans le cadre de son action relative à la lecture et à la littérature de jeunesse, l'A.P.D.E.N. a assuré toute l'année la rédaction des articles de la rubrique *Lire au CDI* dans la *Nouvelle Revue Pédagogique collège*, avec le souci de valoriser des pistes de collaboration pédagogique entre le professeur documentaliste et le professeur de Français, suivant les thématiques définies par la rédaction en chef de la *NRP*. La Fédération travaille également en partenariat avec *L'Ecole des Lettres*, le Bureau National coordonnant la rédaction régulière, par des professeurs documentalistes adhérents, d'articles valorisant des projets menés en établissements autour de la lecture. En 2016, la revue a ainsi publié en mars la présentation d'un prix littéraire organisé dans l'académie de Reims, avant de proposer en septembre un texte portant sur "Les professeurs documentalistes dans le nouveau collège" (également disponible en ligne). Deux projets sont à ce jour en attente de publication (académies de Rouen et de Limoges), et deux autres en cours d'écriture (académies de Caen et d'Aix-Marseille). *L'Ecole des lettres* a également fait paraître l'annonce du changement de nom de la Fédération sur le blog en janvier 2016.

Le contexte de la Réforme, de sa mise en œuvre au chantier de réécriture de la circulaire de mission, a empêché le Bureau National de faire aboutir le travail envisagé sur le lieu CDI et le système d'information dont les professeurs documentalistes sont responsables dans les établissements. Si le concept du 3C a pu sembler quelque peu oublié, le Bureau National estime que ses principes directeurs sont toujours bien présents dans la réflexion institutionnelle. Un travail, bien qu'encore au stade préliminaire à ce jour, a donc été débuté sur cette question. La remise en cause du modèle porté par les 3C n'en est pas l'objet, tant les analyses existantes en démontrent déjà les insuffisances à tous niveaux. La Fédération souhaite en revanche construire une réflexion professionnelle sérieuse sur la question du lieu, dans un objectif propositionnel.

Enfin, la Fédération a engagé, à la fin de l'année 2016 un projet de plateforme collective d'information sur le métier, dans toutes ses composantes, et les tensions qui le traversent. Ce travail, proposé en collaboration à l'ANDEP, au CEDIS, au collectif des formateurs ESPE et au collectif Ouestleprofdoc, est actuellement en cours de discussion.

2.3. Prendre part à la formation professionnelle des professeurs documentalistes

Deux numéros de la revue professionnelle *Mediadoc*, éditée par l'A.P.D.E.N., ont été publiés en 2016. Le numéro de juin expose une sélection de « regards internationaux », permettant une ouverture sur d'autres contextes professionnels, d'autres conceptions des apprentissages info-documentaires, également. Le numéro de décembre propose une nouvelle orientation : autour de la problématique principale, ici consacrée aux biens communs de la connaissance, s'articulent à présent un ensemble de rubriques permanentes qui seront pérennisées dans les prochains numéros. La rubrique « Ailleurs » propose ainsi le témoignage d'une pratique professionnelle à l'étranger, tandis que la rubrique « Varia » accueille des contributions diversifiées, à même d'apporter des éléments de connaissance et de compréhension aux concepts ou aux débats qui nourrissent la culture professionnelle des professeurs documentalistes.

2016 est une année post-congrès, mais elle a aussi été le cadre des premières réflexions vers la prochaine édition de cet évènement professionnel majeur, prévue pour 2019. Toutefois, des difficultés rencontrées dans les premiers jalons de son organisation nous amènent à envisager des réorientations et ajustements qui placeront le

développement effectif de ce dossier sur l'année 2017.

Le Bureau National entretient des relations fréquentes avec les représentantes nationales du collectif des formateurs en ESPE ; ces dernières ont notamment abouti à une collaboration sur la lettre ouverte adressée à la Ministre en mars 2016.

III. CONFORTER L'ACTION ASSOCIATIVE ET INTER-ASSOCIATIVE

3.1. Soutenir l'action associative et conforter les échanges entre Bureau National, bureaux académiques et adhérents

La Fédération gère et met à la disposition de son réseau associatif des outils de communication internes, refondus récemment et lancés en juillet 2016. Le Bureau National commence à présent à disposer d'éléments partiels, qui demandent à être complétés par un retour qualitatif, afin d'en mesurer l'usage :

- **InterAPDEN (Liste de discussion)**

Activité : 48 messages échangés sur 6 mois, soit 8 messages par mois en moyenne (11,5 messages par mois en moyenne hors congés d'été)

Descriptif : *InterAPDEN regroupe les membres des bureaux associatifs académiques de la Fédération des associations des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale (A.P.D.E.N.). Elle a pour objectif de permettre l'échange d'informations, le débat et l'entraide entre les différentes associations académiques composant la Fédération, et entre ces dernières et le Bureau National. Toutes les questions relatives à la profession de professeur documentaliste dans l'enseignement secondaire français, et à la vie associative en général, peuvent y être abordées.*

- **AgorAPDEN (Liste de discussion)**

Activité : 365 messages échangés sur 6 mois, soit 61 messages par mois en moyenne (90 messages par mois en moyenne hors congés d'été).

Descriptif : *AgorAPDEN est une liste de discussion non modérée, regroupant tous les adhérents de la Fédération des associations de professeurs documentalistes de l'éducation nationale (A.P.D.E.N.), qu'ils soient adhérents en académie ou adhérents directs. Elle a pour objectif de proposer un espace collectif de discussion et de débat, indépendant des appartenances politiques et syndicales, où chaque membre de l'association peut s'exprimer librement à propos de toute question relative à la profession de professeur documentaliste dans l'enseignement secondaire français.*

Le Bureau National a également assuré plusieurs interventions en académie auprès de groupes de professeurs documentalistes, à la demande de ces derniers (voir annexe).

3.2. Participer aux réflexions et actions interassociatives, au niveau national et international

Le Bureau National a poursuivi l'animation du groupe de travail « Éducation aux médias et à l'information » au sein de l'IABD (inter-association archives bibliothèques documentation...). Les échanges ont été peu importants cette année, mais ont abouti à la publication par l'ABF d'une bibliographie pour l'EMI. La participation de la Fédération à l'IABD Camp, le 11 octobre à l'ENSSIB de Lyon, a permis de continuer un travail de réflexion important autour des complémentarités interprofessionnelles selon les publics visés, au sujet de l'EMI ; les professions représentées dans l'IABD manifestent en effet une demande forte à ce sujet. Huit préconisations et axes de travail ressortent à ce jour de ces échanges, et le travail se poursuit pour améliorer ces pistes dans le respect du champ d'expertise de chacun, et envisager à moyen terme la publication d'un rapport plus abouti.

L'A.P.D.E.N. a participé au Congrès IFLA de Columbus, en été 2016, où elle a assuré une communication intitulée *Inclusion for French low cultural background students : programs and activities in CDIs*, ou *L'inclusion des élèves français en difficultés scolaires : programmes et activités dans les CDI*, dans le cadre de la session *Inclusionary practices to support School Libraries* (Communication disponible sur l'*IFLA library* : <http://library.ifla.org/1403/1/202-glass-en.pdf>)

Suite à cette session particulièrement riche, un article a été publié sur le site *American Libraries*, revue en ligne de l'*American Library Association* (Association des Bibliothèques Américaines). L'article est disponible sur <https://americanlibrariesmagazine.org/blogs/the-scoop/inclusive-school-libraries/>.

Le congrès de l'IFLA a été également l'occasion de poursuivre le travail au sein de la section *School Libraries* (organisation du prochain congrès, projet de *Webinars* autour du *School Library Guidelines*) et d'étendre notre

réseau (rencontre avec les présidents de l'AASL, association des bibliothécaires scolaires américains).

Ce dossier comprend aussi, pour rappel, la publication du numéro spécial de la revue *Mediadoc* consacré à la question des contextes au niveau international. Trois articles de ce numéro ont été publiés sur le site de l'A.P.D.E.N. en version originale (anglais) :

- [http://www.A.P.D.E.N..org/plugins/bouquinerie/novalog/files/c0c7c76d30bd3dcaefc96f40275bdc0a/FAD BEN%20\(Rei%20Iwasaki\)_version%20originale%20definitive.pdf](http://www.A.P.D.E.N..org/plugins/bouquinerie/novalog/files/c0c7c76d30bd3dcaefc96f40275bdc0a/FAD BEN%20(Rei%20Iwasaki)_version%20originale%20definitive.pdf)
- http://www.A.P.D.E.N..org/plugins/bouquinerie/novalog/files/c0c7c76d30bd3dcaefc96f40275bdc0a/Medi adoc_Lee%20FitzGerald_version%20originale%20finale.pdf
- <http://www.A.P.D.E.N..org/plugins/bouquinerie/novalog/files/c0c7c76d30bd3dcaefc96f40275bdc0a/MED IADOCInfoLitUSFarmer.pdf>

Le changement de format éditorial retenu pour les prochains numéros du *Mediadoc* permettra également d'ouvrir la revue professionnelle de manière pérenne à des contributions présentant des exemples de pratiques ou des cadres de référence à l'étranger.

Un travail de traduction des *School Library Guidelines* a, enfin, été engagé au cours de l'année 2016 ; il est en cours de finalisation, avec un important travail de relecture prévu au début de l'année 2017.

ANNEXES

COMMUNICATION DES TRAVAUX DE LA FEDERATION

Le Bureau National a publié vingt-cinq articles sur www.apden.org en 2016, soit moins qu'en 2015 ; cependant, le site de l'association présente un nombre global de visites toujours aussi important, supérieur à 137 000 pour l'année 2016, soit en légère hausse par rapport à 2015 (132 000). Les comptes officiels de l'association sur les réseaux sociaux numériques (*Twitter, Linkedin, Facebook*) comptent également un nombre croissant d'abonnés. Il convient enfin de prendre en compte l'audience importante dont l'A.P.D.E.N. bénéficie sur les listes de diffusion professionnelles (CDI-doc et E-doc), ainsi que sur des groupes Facebook dédiés à la profession, sur lesquelles le Bureau National relaie systématiquement ses publications.

INTERVENTIONS DU BUREAU NATIONAL EN 2016

- **Caen - 18 mars 2016**
“Connaissances info-documentaires : que savent les élèves, que disent les programmes ?” (G. Dimier)
- **Ambérieu en Bugey - 7 avril 2016**
« Présentation du curriculum et du Wikinotions Info-Doc » - bassin des professeurs documentalistes Ain Sud (F. Reynaud)
- **Chalon sur Saône - 27 avril 2016**
« Présentation du curriculum et du Wikinotions Info-Doc, échanges sur l'action de l'A.P.D.E.N. » - journée académique de l'A.P.D.E.N. Dijon (F. Reynaud)
- **Saint-Marcellin - 13 juin 2016**
« Présentation du curriculum et du Wikinotions Info-Doc » - bassin des professeurs documentalistes Centre Isère - visioconférence (F. Reynaud)
- **Lyon - 15 septembre 2016**
« Questions/réponses au sujet de l'A.P.D.E.N. » - étudiants de l'ENSSIB - visioconférence (F. Reynaud)
- **Lyon - 30 septembre 2016**
« Présentation de l'Enquête diagnostique des connaissances en information-documentation des élèves du secondaire en France » - journée d'étude "Bibliothèques et éducation aux médias" de l'ENSSIB (F. Reynaud)
- **Lyon - 11 octobre 2016**
Participation à l'IABD Camp 2016, notamment au sujet de l'éducation aux médias et à l'information
- **Angers - 10 novembre 2016**
« La translittératie, un horizon de complexité pour les professeurs documentalistes ? » - journées de l'ANDEP (G. Dimier)